



CONSEIL DE LA VALLEE CONSIGLIO REGIONALE DELLA VALLE D'AOSTA

Réf n°

Aoste, le

Aux Membres de la 1^{ère} Commission permanente
du Conseil:

et, p.i.:

Au Président du Conseil de la Vallée

Au Président de la Région

Objet: Insertion à l'ordre du jour de la réunion du 20 juillet 2018 d'un point supplémentaire.

J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'ordre du jour de la réunion de la 1^{ère} Commission permanente du Conseil, convoquée pour le **vendredi 20 juillet 2018 - 9h30** et dans **l'après-midi à partir de 17h**, à Aoste, dans la **Salle Commissions** de la Présidence du Conseil régional, est ajouté le point suivant:

A l'initiative de la Conseillère Rini Emily

- 5) Proposition de loi n° 2, présentée le 12/07/2018, portant: "Disposizioni in materia di scrutinio centralizzato dei voti per l'elezione del Consiglio regionale della Valle d'Aosta, ai sensi dell'articolo 15, secondo comma, dello Statuto speciale.". **Nomination du rapporteur.**

Veillez croire, Madame et Messieurs, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

LE PRESIDENT

